

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la quarante-septième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 24 septembre 2008, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Nomination de monsieur Jean-Pierre Villaggi au Comité permanent de mise à jour du Règlement n° 5 des études de premier cycle et du Comité permanent de mise à jour du Règlement n° 8 des études de cycles supérieures

Résolution CFSPD-2008-2009-378

ATTENDU la fin du mandat de madame Diane Demers à titre de vice-doyenne aux études de la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU le nouveau mandat de monsieur Jean-Pierre Villaggi à titre de vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU la composition du Comité permanent de mise à jour du Règlement n° 5 des études de premier cycle et du Comité permanent de mise à jour du Règlement n° 8 des études de cycles supérieurs favorisant la représentation du vice-décanat aux études;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par le Comité exécutif que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

NOMME monsieur Jean-Pierre Villaggi, vice-doyen aux études, comme représentant de la Faculté de science politique et de droit au Comité permanent de mise à jour du Règlement n° 5 des études de premier cycle et au Comité permanent de mise à jour du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, jusqu'en mai 2009;

TRANSMETTE sa décision à la Commission des études.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 24 septembre 2008


René Côté
Doyen